

*Initiatives ministérielles*

**M. Plamondon:** Il n'y a pas un de ces amendements qui ait été accepté. . .

**Le président suppléant (M. DeBlois):** À l'ordre, s'il vous plaît. Pour le respect de ceux qui nous écoutent, je demanderais à tous les députés de faire un effort d'auto-discipline pour que la démocratie puisse s'exercer ici, dans la plus grande liberté et dans le plus grand respect des personnes.

• (1620)

**M. Blackburn (Jonquière):** Monsieur le Président, c'est dans ce contexte que. . .

**M. Tremblay (Rosemont):** J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

**Le président suppléant (M. DeBlois):** L'honorable député de Rosemont a la parole.

**M. Tremblay (Rosemont):** Je comprends, monsieur le Président, que vous vouliez maintenir un peu d'ordre. Est-ce que vous pourriez demander à notre collègue d'en face d'être un peu plus sérieux dans ses propos?

**Le président suppléant (M. DeBlois):** Il n'y avait pas là matière à rappel au Règlement. Je cède la parole à l'honorable député de Jonquière.

**M. Blackburn (Jonquière):** Alors, monsieur le Président, contrairement à ces députés qui n'ont fait que parler et qui n'ont pas agi en déposant des amendements pour tenter d'améliorer le projet de loi, pour tenter de vraiment défendre les intérêts du Québec. . . Ils s'en sont foutus!

Ceci dit, monsieur le Président, je rappellerai que l'article 3 du présent projet de loi pourrait impliquer qu'il y aura un référendum dans certaines provinces ou dans l'ensemble du Canada. Aussi, je tiens à faire part à cette Chambre que j'ai eu le privilège, dans les derniers jours, de m'entretenir avec M. Bourassa, le premier ministre du Québec. Rien, actuellement, ne nous dit que le Québec, sur son territoire, au moment du référendum, n'appliquera pas les lois du Québec, qu'on connaît fort bien, avec un comité-parapluie du oui et un comité-parapluie du non. Mais ce sera au gouvernement du Québec d'en décider, le jour venu.

Ceci dit, monsieur le Président, je voudrais aussi revenir aux propos du député de Saint-Denis qui, tout à l'heure, disait qu'il ne savait pas s'il s'abstiendrait de voter au moment du dépôt de ce projet de loi, ce soir. Moi

aussi, monsieur le Président, je pourrais m'abstenir, ce soir. Je pourrais faire la même chose.

**Une voix:** Il est brave!

**M. Blackburn (Jonquière):** Je pourrais accomplir le même geste.

**Une voix:** Ah, c'est un brave!

**M. Blackburn (Jonquière):** Qu'est-ce que les Canadiens ont besoin. . .

**M. Prud'homme:** J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

**Le président suppléant (M. DeBlois):** L'honorable député de Saint-Denis a la parole.

**M. Prud'homme:** Je porte beaucoup d'attention au discours de l'honorable député. Je souhaiterais qu'il poursuive son discours.

Qu'il attende le vote et il verra bien comment je voterai. Je ne veux pas qu'il nous fasse part de tous ses émois, à savoir qu'il pourrait faire telle ou telle chose. Qu'il fasse son discours et qu'il ne m'y mêle pas. Il verra bien ce que je ferai lors du vote.

**M. Blackburn (Jonquière):** Monsieur le Président, avec tout le respect que je porte au député de Saint-Denis, mes propos sont à l'effet qu'on parle de s'abstenir. Nous avons besoin d'une loi sur le référendum.

**Une voix:** Pourquoi?

**M. Blackburn (Jonquière):** Elle n'est pas parfaite, mais il peut y avoir une impasse et on n'a pas le droit, comme parlementaires, de ne pas donner au peuple canadien l'outil dont il a besoin, s'il y avait cette impasse. C'est dans ce contexte-là que nous devons assumer notre décision et notre responsabilité.

On a le droit et le privilège de faire des amendements. Les députés ont le droit et le privilège de les voter.

Monsieur le Président, je crois que je vais mettre fin à mon allocution, mais vous me permettez de faire ce dernier commentaire. J'ai vu les députés du Bloc québécois, au cours du présent débat, dans les derniers jours, à multiples reprises, se lever en cette Chambre, mais ils ont fait très peu d'allocutions de fond, très peu.

Ces gens nous demandent la parole, mais ils en abusent en ne disant rien sur le fond. Après, ils nous accusent d'imposer la guillotine, mais qu'ils nous montrent, par leur sérieux qu'ils méritent qu'on leur accorde du temps additionnel. Il nous fera plaisir de le considérer.